

## **Fédération des « Rencontres Interacadémiques Méditerranéennes »**

Des membres, les présidents et leurs administrateurs désignés par leurs Bureaux de quatre Académies se sont réunis ce 18 juin 2024 dans la salle des séances de l'Académie de Nîmes : Académies d'Aix-en-Provence, d'Arles, de Marseille et de Nîmes. Le but de cette réunion était de signer officiellement la constitution de la **Fédération des « Rencontres Interacadémiques Méditerranéennes »**, dites RIM.

L'**objectif** fixé est le rapprochement des Académies et Sociétés savantes du pourtour méditerranéen pour travailler en commun à l'organisation d'actions.

Ces **actions** portent sur l'organisation d'un colloque, qui se tiendra à Marseille en 2025, d'expositions et d'autres manifestations artistiques.

Les **moyens** à prévoir sont des financements : Académies, Villes, Conseils départementaux et régionaux, cotisations des membres et mécénat.

Les votes à l'unanimité des présentes et des présents ont entériné les statuts de la Fédération, les réalisations à venir de l'objectif, des actions et des moyens et la constitution du Bureau des Rencontres Interacadémiques Méditerranéennes : Président : Marc SENTIS, de l'Académie de Marseille, Vice-Président : Frédéric COUFFY, de l'Académie d'Aix-en-Provence, Secrétaire : Hélène DERONNE, de l'Académie de Nîmes et Trésorier : Marc HEIJMANS, de l'Académie d'Arles.

Le siège social de la fédération est l'Hôtel de l'Académie de Nîmes. Les membres de la Commission de l'Arc méditerranéen de cette Académie qui sont à l'initiative de cette ouverture avec les autres Académies et sociétés savantes du pourtour méditerranéen, étaient présents, à savoir, Mesdames Catherine MARES, Micheline POUJOLAT, Messieurs Mohammed KRABCH, Jean-Louis MEUNIER, Christian SALENSON, Rudiger STEPHAN, Pascal TRARIEUX. Madame Véronique BLANC-BIJON, Messieurs Pierre MARES, Pierre MUTIN n'ont pu être présents.

Les statuts seront déposés sous peu en Préfecture du Gard. La réunion très constructive s'est terminée par un verre convivial.

\*